

DU LUNDI 2 MARS 2015



MAIRIE
DE
VILLE DIEU

84110

Téléphone : 04.90.28.92.50

Télécopie : 04.90.28.96.82

Étaient présents : Pierre Arnaud, maire ; Élisabeth Bertrand ; Sylvie Bouffiès ; Claude Cellier ; Samuel Charpentier ; Mireille Dieu, première adjointe ; Ludovic Girard ; Roselyne Giraudel ; Daniel Labit-Barthalois ; Jean-Laurent Macabet ; Gérard Martin, deuxième adjoint ; Étienne Renet, quatrième adjoint.

Était absent excusé : Olivier Sac-Delhomme, troisième adjoint ayant donné procuration à Mireille Dieu.

Mireille Dieu est nommée secrétaire de séance.

Séance ouverte à 20 h 41

Caroline Delsenne donne lecture du compte rendu du conseil municipal du jeudi 22 janvier 2015.

Unanimité.

I. DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS DE SOLIDARITE LOCALE DE LA REGION

Monsieur le maire présente à l'assemblée l'appel à projets 2015 pour le fonds de solidarité locale de la Région PACA pouvant accorder à la commune une subvention de 15 000 €.

- Daniel Labit-Barthalois expose les travaux nécessaires pour la commune : Sur la RD 94, route de Vaison, suite à l'enlèvement de poteaux sur lesquels étaient posées les lanternes éclairant l'entrée du village. Cette zone est donc devenue sombre et dangereuse, et il serait nécessaire de la sécuriser en installant 4 candélabres. (Devis de 10 522,10 € HT)
- Sur la RD 8, côté route de Roaix, dans le cadre des travaux d'aménagement de l'entrée du village, pour lesquels il convient de prévoir l'éclairage public en installant 3 candélabres sur toute la zone qui est totalement sombre et dangereuse pour la sécurité des usagers et riverains. (Devis de 5 848,50 € HT)
- Sur la RD 7, route de Mirabel, dans le virage qui descend à la Maison Garcia, il conviendrait également, pour la sécurité des usagers et des riverains, d'y installer 3 candélabres supplémentaires pour palier à ce trou sombre entre la rue des Sources et le parking de la Maison Garcia. (Devis de 14 824,90 € HT).

Le total des devis pour l'éclairage public s'élève à 31 195,50 € HT, soit 37 434,60 € TTC.

Monsieur le maire explique que, pour cette année, il conviendrait d'affecter cette subvention FSL sur ces travaux d'éclairage public, et il présente le plan de financement suivant :

- Subvention du Conseil Régional au titre du Fonds de Solidarité Locale 2015 : 65 % du montant HT, plafonné à 15 000,00 €.
- Commune : 22 434,60 €

La délibération approuvant la demande de subvention au titre du Fonds de Solidarité Locale de la Région, le plan de financement et donnant pouvoir au maire de monter le dossier est acceptée à l'unanimité.

II. COMPTE RENDU DU TRAVAIL EFFECTUE PAR LES COMMISSIONS COMMUNALES

Finances : Gérard Martin présente au conseil municipal le tableau de trésorerie 2015 en expliquant quatre points principaux.

- La baisse de la charge de la dette pour l'année 2015
- La baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement. Dans le tableau de trésorerie prévisionnelle, l'hypothèse adoptée est une baisse de 10 % sur 2015. Selon les documents qui ont été transmis par

Monsieur le Sous-Préfet, le montant de la DGF est la somme de 4 chiffres : la « dotation de base » qui reste stable ; la « dotation de superficie » qui n'évolue pas trop non plus ; le « complément de garantie » qui baisse de 6 % par an ; la « contribution des communes au redressement des finances publiques » qui vient en déduction (c'est la baisse nouvelle qui a représenté 6% en 2014 et devrait représenter 15 % en 2015 !!).

- Investissements : il y aura à payer en 2015, les opérations non achevées de 2014 (44 000 €) et celles de 2015, soit un total d'environ 220 000 € avec 192 000 € de recettes de subvention.
- Trésorerie : La trésorerie devrait rester en fin 2015 à un niveau comparable à fin 2014, avec néanmoins une baisse de 10 000 € (sans prendre en compte la vente de la Maison Pythoud) ou une hausse de 30 000 € (avec la vente de celle-ci). Certaines recettes restent incertaines à ce jour, mais le travail continue et nous attendons la réponse du Sous-Préfet pour la TLE.

Urbanisme :

- Ludovic Girard fait part au conseil municipal de la rencontre qui a eu lieu avec les propriétaires des parcelles de la zone « Sous le Château », le 17 février dernier. Le travail en transparence de la commission a été apprécié par les propriétaires. Le projet d'ouverture de la zone a été présenté, avec les différents scénarii possibles (aménagement géré par les propriétaires ou par un lotisseur). Une nouvelle rencontre est prévue le 3 mars avec le cabinet Courbi pour avoir les avis des propriétaires. La commission a également rendez-vous avec M. Barrié de l'EPF PACA (Etablissement Public Foncier de la région PACA) le 5 mars, ainsi qu'avec un promoteur ce même jour.
- Samuel Charpentier a contacté des entreprises pour faire établir des devis pour la réfection de la toiture et des deux dalles du bar. Un rendez-vous a été pris avec Lionel et Tess pour leur expliquer ce qui va se passer et prendre en compte leurs contraintes.

Services techniques :

- L'entreprise MG Constructions va établir un devis pour finir les travaux du local du Villadeï.
- Le déplacement des containers route de Vaison, devant chez Mme Dieu-Blanc Monique est en cours. Il y aura sur ce nouvel emplacement 3 containers d'ordures ménagères, un jaune et un bleu.
- Le problème de chauffage dans la salle de motricité va être réparé par Romain Detrain avant la rentrée. Le devis de 510,12 € pour la pose d'un accélérateur, la purge et le nettoyage du circuit de chauffage, a été accepté.

École :

- Rosy Giraudel présente le programme des activités périscolaires pour la rentrée des vacances d'hiver, jusqu'aux vacances de printemps. Lors du prochain conseil d'école, le 16 mars, il sera demandé un autre aménagement des TAP à compter de la rentrée 2015, soit une demi-journée, le jeudi ou le vendredi après-midi.
- Une formation secourisme sera dispensée aux employés de la mairie ayant souhaité y participer le samedi 21 mars.

CCAS : La commission d'attribution des logements s'est réunie pour étudier les candidatures déposées pour la location du logement du 2^{ème} étage du Villadeï. Une personne doit venir visiter l'appartement et intégrera peut-être les lieux le 1^{er} avril.

Voirie :

- Jean-Laurent Macabet présente les devis pour le débroussaillage des chemins communaux qui s'élèvent à 4 032 € TTC pour Maurice Aubert et 3 177,35 € pour Sébastien Rousson. Il propose de choisir Sébastien Rousson, moins cher et qui effectue le débroussaillage depuis deux ans sur la commune. Unanimité.

Secrétariat général : Mireille Dieu explique que la commission a reçu une personne en vue du remplacement de Caroline Delsenne durant son congé maternité, qui débutera mi-juin. Cette personne travaille actuellement en remplacement à la mairie de Puyméras, elle est en cours de formation sur un poste similaire et serait disponible les mardis et jeudis. Ludovic Girard propose une autre candidature, il doit prendre contact avec cette personne pour convenir d'un rendez-vous d'entretien.

RAO : Claude Cellier fait un compte-rendu de la réunion du syndicat RAO. Le prix de l'eau n'augmentera finalement pas autant que prévu. Il faudrait prendre une délibération pour nommer un délégué suppléant à la place de Jean Michel Malatia qui a démissionné. Le conseil municipal propose donc par acclamation de nommer Gérard Martin, délégué suppléant du syndicat RAO. *Unanimité.*

III. QUESTIONS DIVERSES

A. Point sur les autorisations d'urbanisme

Permis de construire :

La Cave La Vigneronne a déposé un permis de construire le 28/01/2015 pour la pose de 6 cuves de vinification, Terre des frères, zone Nv. En cours d'instruction.

La SCI Actif Pierre a déposé un permis de construire le 05/02/2015 pour la modification de façades, création d'une terrasse et de deux stationnements, rue des Sources, zone Ua. En cours d'instruction.

Déclaration préalable :

La SCI Gaimie a déposé une déclaration préalable le 23/01/2015 pour la création d'une véranda, chemin de Saint-Claude, zone Ucbf3. Accordée le 03/02/2015.

Levée du Droit de Prémption Urbain :

Sur la parcelle D 237, sise Pierre Prad, appartenant à Roman Tomczak et vendue à M. et Mme Hervé Gombert.

B. Organisation des élections départementales

Mireille Dieu rappelle les élections départementales qui se dérouleront les dimanches 22 et 29 mars 2015. Le tableau des permanences va être fait par le secrétariat et transmis au conseil municipal.

C. Demande de M. Cambonie – Paëlla La Gardoulène

M. Cambonie a envoyé par courrier sa demande d'emplacement pour vendre de la paëlla les mercredis soirs de juillet et août. Il souhaiterait pouvoir s'installer devant le bar et non sur la place Yves Tardieu, dossier photo à l'appui prouvant que la circulation n'est pas gênée. Un débat est lancé sur l'emplacement et la contrepartie financière que la commune pourrait lui demander.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 40.

Le prochain conseil municipal est fixé au mercredi 8 avril 2015 à 20 h 30.